

SYNDICAT GENERAL

DES PERSONNELS DU GPMH

ET DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET DE MAINTENANCE

DU PORT DU HAVRE

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 4 Novembre 2011

L'interprétation actuelle de la loi de reforme portuaire par notre direction nous impose de réaffirmer certains principes nécessaires au bon fonctionnement de notre établissement et ce, en total respect avec ce que nos clients attendent de nous !!

Ainsi aujourd'hui, notre direction continue d'affirmer que depuis l'application de la reforme portuaire, nous n'avons plus le droit de conduire nos grues de quai nécessaires à la mise en place de passerelles paquebots et à certaines opérations d'avitaillement !!

Cette position aberrante et dénuée de bon sens nous a obligé à intervenir plusieurs fois auprès de notre directeur général pour affirmer que nous n'étions pas opposé à l'achat de nouveaux outillages adaptés autant en nombre suffisant qu'en terme de sécurité !!

Cependant notre position n'a certainement pas été prise en compte puisque aujourd'hui une seule grue est achetée par le GPMH et ce pour remplacer les trois grues existantes !!

De plus, nous avons été contacté hier soir par une radio locale afin de nous demander notre avis sur l'annonce de ferrailage de ces trois grues ou de leur reprise par la ville pour un projet non avoué a ce jour !!

Sur ce et afin que chacun entende bien notre position, nous refusons que nos grues soient démantelées sans avoir d'outillages de remplacement en nombre suffisant et **nous réaffirmons haut et fort que nous continuerons à utiliser ces grues de quai tout et autant que ce principe ne sera pas respecté.**

Nous répondrons ainsi à l'ensemble des medias locaux, que les salariés du GPMH sont les premiers défenseurs de leur activité, les premiers à respecter nos clients qui demandent à continuer à travailler comme aujourd'hui tout en annonçant de nouvelles têtes de ligne croisière pour l'année 2012 !!

Le secrétaire général


L. DELAPORTE

Pour info et affichage